



Research Paper

Profil Sociodemographique Et Economique Des Emigres Clandestins De La Cote D'ivoire : Le Cas D'anyama Et Daloa

Ahoua fatim coulibaly, Serhan nasser, Mel

Resumé

Les filières migratoires en Côte d'Ivoire ont connu plusieurs bouleversements ces dernières années. D'une terre d'accueil depuis les années 1960, elle est devenue une terre de départ de nos jours. Ce changement est caractérisée par une émigration irrégulière, qui ternie l'image du pays. Outre les richesses, qui ont attirés les populations de divers horizons. Elle est depuis quelques années l'un des pays de provenance des migrants clandestin. Anyama et Daloa sont des zones concernées par ce phénomène. Cette émigration concerne les jeunes. C'est beaucoup plus qu'une simple migration. C'est surtout un drame, qui endeuille plusieurs familles. En plus de la recherche documentaire, l'enquête quantitative et qualitative représente la méthode de collecte des données. Le traitement des données a permis de faire des représentations graphiques et statistiques. Il a permis de connaître les différents profils sociodémographiques et économiques des émigrés irréguliers de la Côte d'Ivoire. Ainsi, l'objectif principal de cet article, est d'analyser le profil sociodémographique et économique des émigrés clandestins d'Anyama et Daloa. Afin de mieux comprendre les logiques qui sous-tendent ce phénomène.

Mots clés : Anyama – Daloa - Profil – Clandestine

Received 15 June., 2025; Revised 27 June., 2025; Accepted 29 June., 2025 © The author(s) 2025.
Published with open access at www.questjournals.org

I. INTRODUCTION

Le phénomène migratoire a toujours été présent dans l'histoire de l'humanité. En effet, l'anthropisation de la Terre, s'est développée par les déplacements et les migrations des premiers êtres humains jusqu'à la découverte de l'agriculture, de l'élevage, et ayant conduit à la sédentarisation graduelle. (GUEGAN ET BOSCHET, 2017, P. 59). En effet, la migration est intrinsèque à la nature humaine. C'est dans ce contexte que l'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui présentée comme un théâtre de ces nombreux mouvements. La Côte d'Ivoire, pays situé en Afrique de l'Ouest n'est pas resté en marge de ce fait migratoire. À travers sa politique d'ouverture vers l'extérieur depuis 1960, elle n'a cessé d'accueillir des populations de la sous-région. En plus, la politique migratoire menée par le Président Houphouët de 1960 à 1990 est basée sur des accords bilatéraux et multilatéraux signés avec un certain nombre de pays, mais aussi sur ses convictions personnelles, distillée avec une forte dose d'humanisme et d'hospitalité. (SERHAN NASSER, 2017, P. 2). La Côte d'Ivoire est passé de terre d'hospitalité à un état d'émigration irrégulière. (OIM, 2017). Ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur dans le pays. Anyama et Daloa deux villes touchées par la migration clandestine. Nous sommes en présence de deux espaces, socialement, géographiquement et économiquement différents. Le seul fait commun, ce sont des zones de provenance des migrants clandestins. Ces deux localités étaient des terres d'immigration. La question qu'on se pose est. Pourquoi Anyama et Daloa qui étaient par le passé des terres d'immigration, sont aujourd'hui des terres de départ vers l'Europe ? A travers cet article, on analyse les profils des émigrés, afin de mieux comprendre les logiques qui expliquent cette nouvelle migration clandestine.

1-METHODOLOGIE DE LA COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DONNEES

Cette partie est divisée en étapes, qui sont : la situation géographique de la zone d'études, la démarche méthodologique et la méthode de traitement de données.

1.1. Présentation de la zone d'études

Les figures 1 et 2 ci-dessous situent nos deux localités à l'intérieur du polygone Ivoirien.

Figure 1 : carte de la ville de Daloa

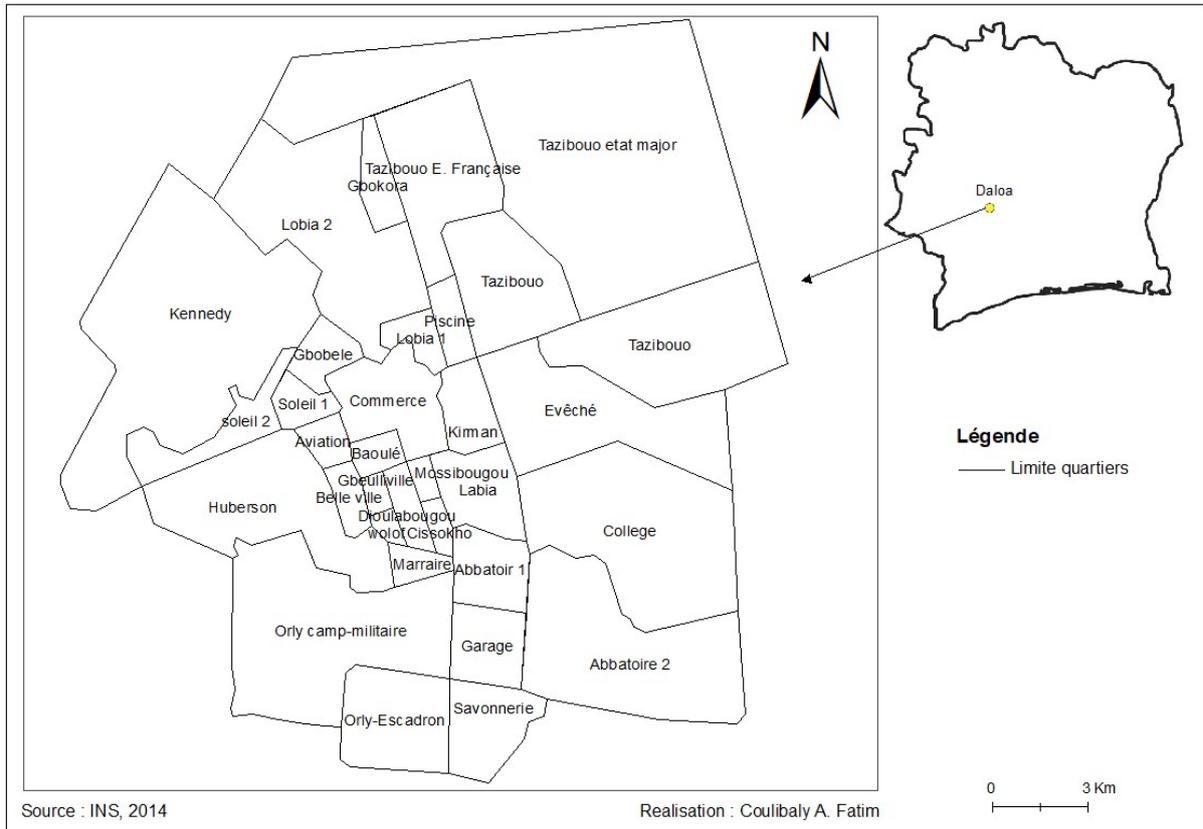
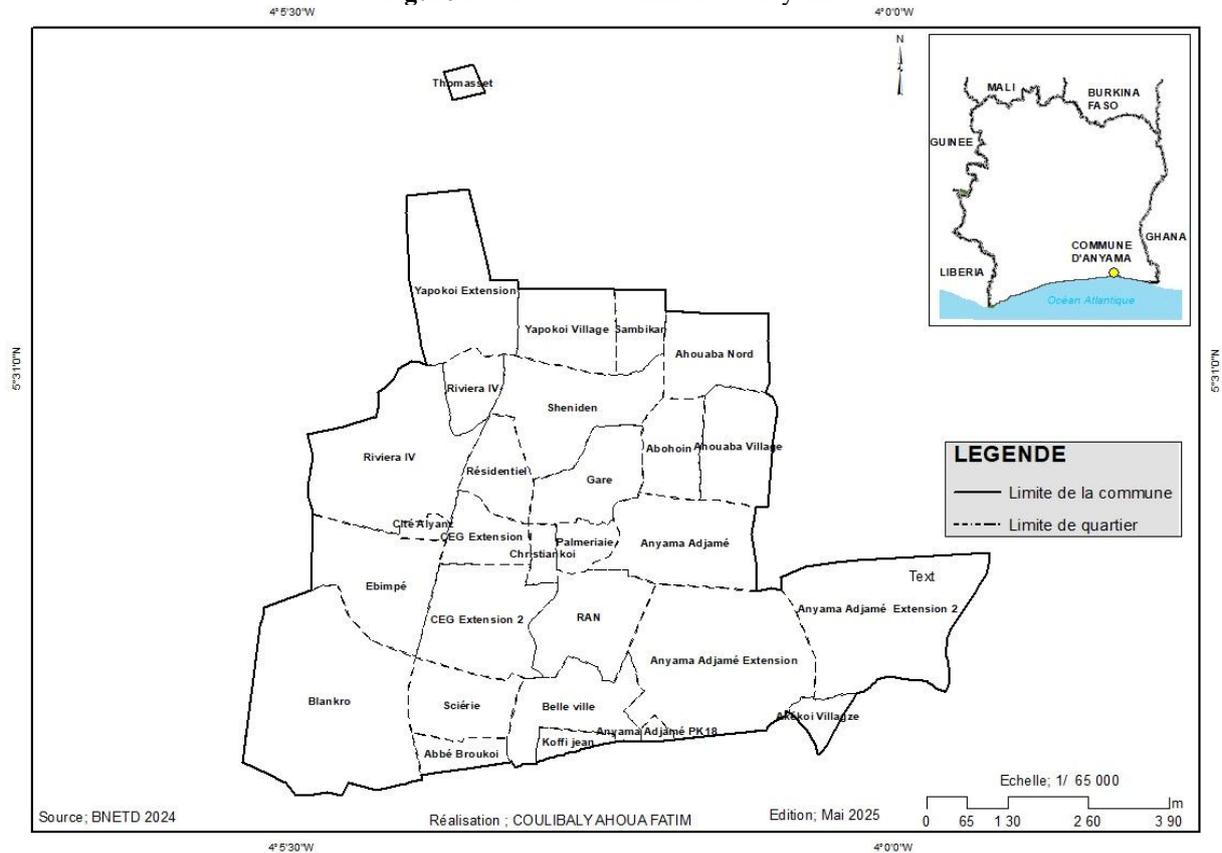


Figure 2 : carte de la commune d'Anyama



Anyama et Daloa sont deux grandes zones à forte densité. Anyama et Daloa sont respectivement au Sud et au Centre ouest de la Côte d'Ivoire. 21km sépare Anyama à Abidjan la capitale économique. La ville d'Azaguié et Agboville la limite au Nord et à l'Est par Alépé et à l'Ouest par Songon. Les potentialités économiques et l'emplacement stratégique d'Anyama a attiré plusieurs vagues de migration vers la localité. Anyama devient ainsi, une localité cosmopolite qui regroupe plusieurs populations venues d'horizons divers. Quant à Daloa elle se retrouve à 383 km d'Abidjan. Elle représente la capitale du Haut Sassandra. A la périphérie de la grande ville d'Abidjan, Anyama fait partir des localités dont la croissance est très accélérée, voire fulgurante. Une localité dont le temps de doublements de la population tourne autour de 10ans. (RGPH, 2021, p.34). Daloa de sa position de ville carrefour, constitue un véritable centre routier dans la partie centre Ouest de la Côte d'Ivoire. Elle se trouve à la croisée de deux axes Est-Ouest et Nord-sud. Cette position stratégique fait d'elle une route obligatoire. Aussi ces deux régions sont des régions agricoles.

Daloa représente une grande chaîne dans le transport en Côte d'Ivoire. Particulièrement dans la région du centre-Ouest. Sa position stratégique entre l'axe Est-Ouest et Nord-Sud lui octroie une grande place en Côte d'Ivoire. Elle connecte Abidjan à l'Ouest de la Côte d'Ivoire et les pays limitrophes. Plus précisément, elle se trouve à la jonction de plusieurs axes routiers dont Abidjan-Guinée (Est-Ouest), San Pedro-Mali (Nord-Sud), Man-Abidjan et Odienné-San Pedro. Cette situation en fait, en effet, un lieu de passage obligé, aussi bien pour le transport des marchandises que pour le transit de nombreux migrants qui fréquentent ces axes (TUO, et al, 2015). Daloa connaît donc un trafic routier remarquable. Aussi, cette ville possède d'énormes prédispositions en matière forestière et de pratique agricole, ce qui fait d'elle une ville à vocation agricole et d'attraction pour les groupes de populations allochtones ou étrangères à la recherche de terres cultivables (Commission européenne, 2002). Cette ville forestière à vocation agricole est un véritable centre de commerce et de transport qui comptait 122 933 habitants au recensement de 1998, est passée en 2014 à 257 277 habitants et 42 quartiers pour une superficie de 5 305 ha (INS-RGPH, 2014) soit une augmentation de 152 344 habitants. Ensuite elle passe en 2021 à 705378 habitants (RGPH, 2021).

1-2 LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour répondre à toutes ces questions relative au profil sociodémographique et économique, et atteindre notre but, nous avons eu recours à deux (02) sources de données . La recherche documentaire et l'enquête de terrain.

Dans la première phase qui concerne la recherche documentaire, nous avons consulté des documents tels que des thèses, des mémoires, des rapports d'études, des rapports d'activités, des revues spécialisées, des articles. Ces documents et ouvrages ont pu être consultés dans plusieurs centres de documentations et bibliothèques. Les ouvrages consultés se résument à des ouvrages méthodologiques, des ouvrages généraux et des ouvrages spécifiques portant sur les études dont les centres d'intérêt sont proches de notre sujet. En plus de ces ouvrages, nous avons eu recours à des données statistiques et des documents cartographiques. L'enquête de terrain, a consisté à une observation directe, les interviews et enquête. En effet, compte tenu de la complexité de notre thématique de recherche, (l'absence de données fiables concernant la migration clandestine en Côte d'Ivoire) et les interrogations qu'elle suscite. Nous nous sommes donné comme objectif de déterminer un échantillon d'individus à enquêter avec des critères représentatives. D'abord grâce à l'observation directe, Elle nous a permis de parcourir les quartiers de provenances des migrants clandestins, afin de voir les lieux symboliques où se construisent les projets migratoires. Ensuite, des entretiens sont réalisés avec les parents des émigrés clandestins, des migrants de retour, des ONG, les autorités. Enfin, nous avons adopté une démarche avec un questionnaire adressé aux émigrés clandestins, aux candidats à l'émigration clandestine. Cette étape a été déterminante et le principal moyen qui nous a permis de recueillir des informations utiles à l'élaboration de notre étude qui ne peuvent s'obtenir à partir de l'observation sur le terrain. Nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage de la boule de neige. Une méthode qui permet de trouver des individus ayant des caractéristiques diverses, voire très variées. . Nous nous sommes rendus dans les différents quartiers de provenance des migrants clandestins.

Nous avons, initiés des enquêtes dans plusieurs familles ayant au moins un membre migrant (e) clandestin. Et à travers, ces familles nous avons eu le contact des différents migrants clandestins. Cela nous a permis d'interrogé ces migrants clandestins par appel téléphonique (via wattsap). Des conversations avec ces jeunes qui nous ont ouvert leur cœur. Nous expliquant leur expérience migratoire dans les moindres détails.

A ce titre, nous avons pu enquêter 400 migrants clandestins dont 200 à Anyama et 200 à Daloa et 200 candidats à l'émigration clandestine vers l'Europe.

1- 3 La technique de traitement de données

Le traitement et l'analyse s'est fait dans la procédure de l'étude quantitative et qualitative adoptée. Cette analyse des données, s'est effectuée à partir des logiciels Word, Excel, Adobe Illustrator et logiciel Sphinx.

Les données obtenues et saisies à partir du logiciel Word dans l'ordinateur lors de l'analyse ont été présentées sous forme de tableaux, de graphiques avec les logiciels Excel et Sphinx, sous formes de cartes avec le logiciel Adobe.

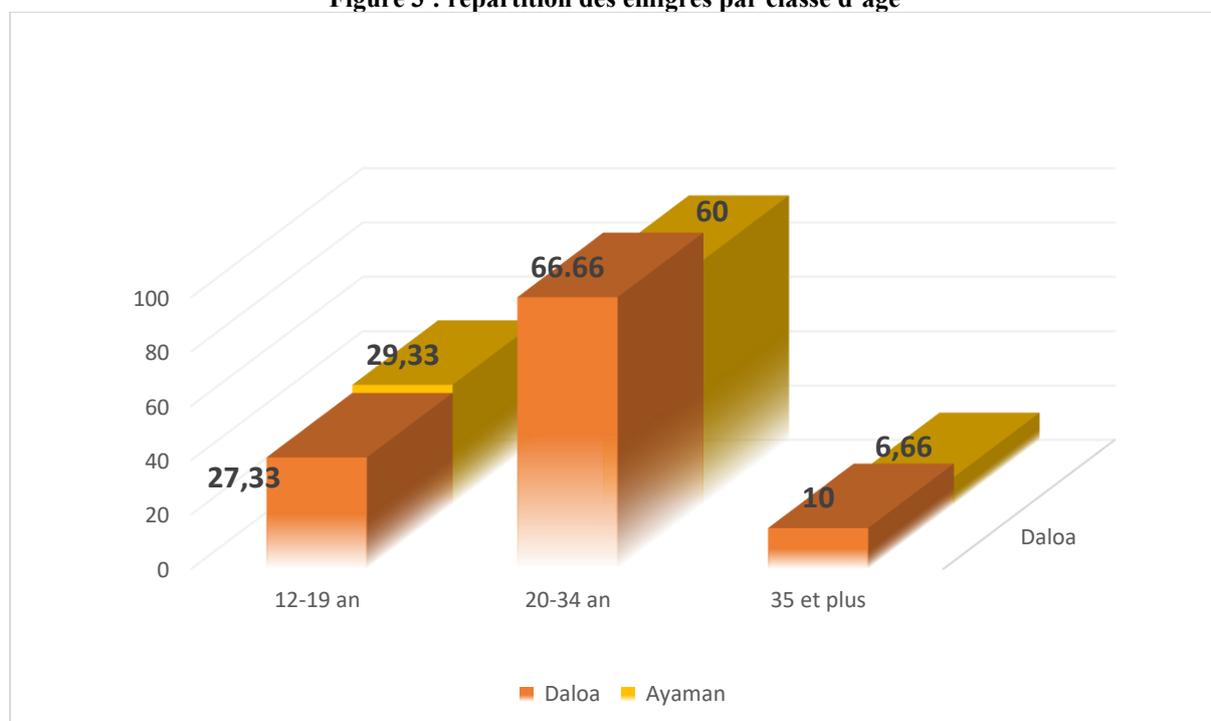
II. LE RESULTAT DE L'ETUDE

2-1 Caractéristiques sociodémographiques

- Une population émigrante essentiellement jeune

Pour apprécier ce phénomène dans ses aspects les plus saillants, il paraît utile de le saisir sous ses aspects quantitatifs. L'âge est un facteur très important dans la compréhension de cette nouvelle migration en Côte d'Ivoire. Les plus jeunes sont largement plus enclins à migrer vers l'extérieur du pays. Nos enquêtes ont permis de corroborer cette thèse d'autant plus que sur les 400 migrants clandestins enquêtés dans ces deux localités, près de 90 % des émigrés sont jeunes. Les migrants irréguliers de Daloa et Anyama présentent des âges très variés, l'âge de ces derniers oscille entre 12 et 35 et plus. La figure 3 ci-après nous présente la répartition des émigrés selon les tranches d'âge. A travers ce graphique, on constate de manière générale que les émigrés irréguliers sont majoritairement jeunes. La classe dominante est celle allant de 20-34 ans, elle représente 66,66% des émigrés de Daloa et 60% pour Anyama. Elle est suivie par une classe encore plus jeune allant de 12 à 19 ans qui représente 27,33% de la population émigrés de Daloa et 29,33% d'Anyama. Ces deux classes sont les plus remarquées dans cette émigration internationale. Quant à la classe d'âge de (35ans et plus), elle enregistre une faible proportion c'est-à-dire 10% pour Daloa et 6,66% pour Anyama. Cette disparité remarquée au niveau de l'âge des émigrés s'explique par le fait que l'émigration clandestine impose d'énormes aléas auxquels doivent faire face les personnes qui désirent émigrer. Les jeunes sont plus outillés pour faire face à ces différents aléas étant donné qu'ils sont combattifs, et peuvent surmonter les éventuelles agressions auxquelles ils seront confrontés. Par contre, la population âgée se trouve incapable de faire face à cela à cause de l'avancé de l'âge.

Figure 3 : répartition des émigrés par classe d'âge



Plusieurs parents par manque de moyens, démissionnent très tôt de leur rôle de parents. Ce qui emmène des jeunes souvent à jouer le rôle du parent dès l'âge de 12 ans. Livrés à eux même, ils voient la migration clandestine comme un secours. Ainsi 41 migrants sur 200 enquêtés à Daloa ont entre 12 et 19. Un jeune lycéen de 14ans de Daloa a, en effet, mentionné « qu'ils sont livrés à eux même car les parents sont très souvent démunis. Ils sont issus de familles nombreuses qui peinent à se nourrir au moins 3 fois par jour. »

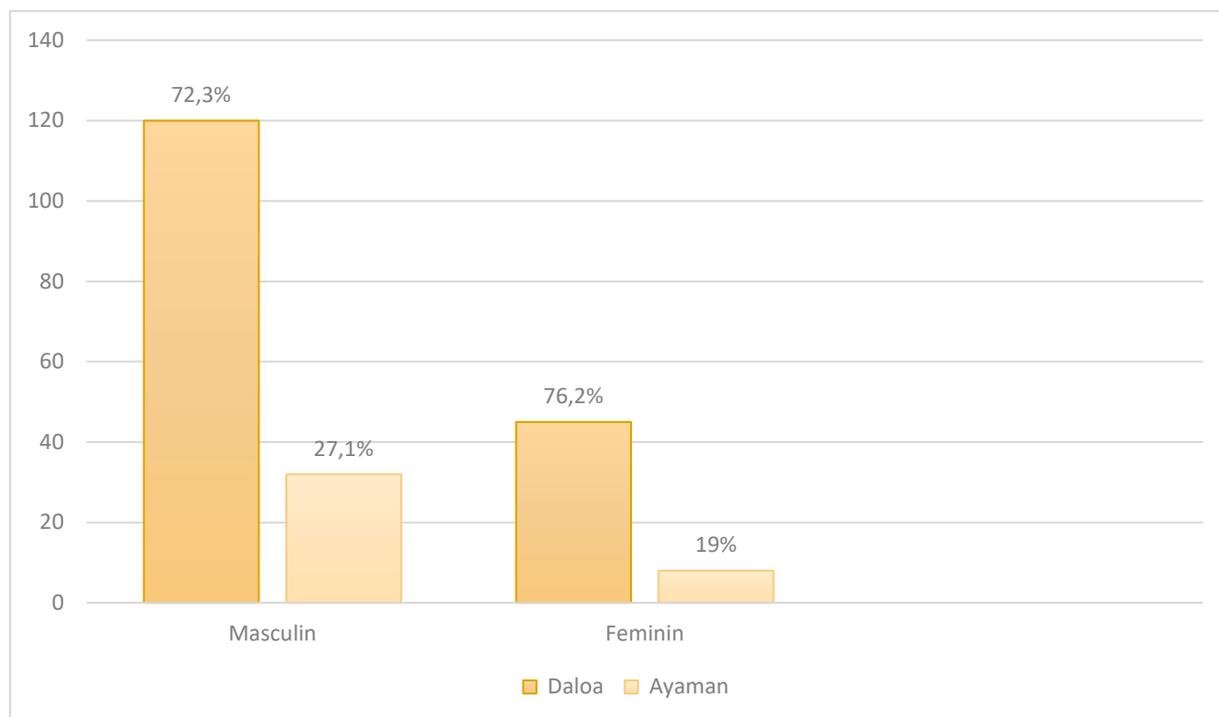
Par contre, la faible proportion des personnes âgées de 35an et plus s'explique par le fait que la migration clandestine est un long projet. Ce projet nécessite assez d'énergie de la part du migrant. En plus, les personnes âgées font face à tellement de charge qu'ils sont souvent dans l'incapacité de quitter leurs familles pour une destination inconnue. Ainsi sur les 200 migrants clandestins enquêtés à Daloa 15 ont 35 et plus. Quant à Anyama, qui enregistre 10 sur 200 migrants.

Nous pouvons ainsi affirmer que la proportion de jeunes migrants est sensiblement égale dans les deux localités.

- **Une émigration masculine**

Le sexe est une variable très importante. Les hommes sont plus représentés dans cette nouvelle migration. La Figure 4 témoigne de ce fait.

Figure 4 : répartition des émigrés par sexe



Selon l'OIM (2018), l'analyse des données relatives à l'âge et au genre d'individus interrogés au cours de l'enquête démontre tout d'abord une forte prédominance d'hommes parmi les migrants. Nos enquêtes confirment cette domination masculine dans l'émigration clandestine.

Dans la ville de Daloa et Anyama, sur 200 migrants de retour enquêtés, 150 sont des hommes. Soit 72,3% pour Daloa et 76,2 % en ce qui concerne Anyama. Cette forte implication du genre masculin s'explique du fait que les émigrants sont à majorité des responsables familiales qui doivent faire face à certains besoins de la famille. Ainsi, dans l'espoir d'avoir une suite favorable à leurs différentes préoccupations, ces derniers considèrent l'émigration clandestine comme une issue. La totalité des jeunes hommes interrogés dans les deux localités, évoquent comme motivation à quitter le pays la cherté de la vie. En tant que chef de famille avec un faible revenu, il est très difficile pour eux de faire face à toutes ses dépenses quotidiennes. « il faut les comprendre, la plupart de ces garçons ne reçoivent que des bouches à nourrir en héritage. Malgré leur jeune âge, beaucoup sont déjà à la tête de famille nombreuse et on n'attend d'eux ce que leurs pères n'ont pas réussi : sortir les leurs de la pauvreté. Ils sont harcelés par des solutions par des solutions qui les dépassent et les poussent vers les solutions les plus désespérées. » (DIOM F, 2003 ; p.211)

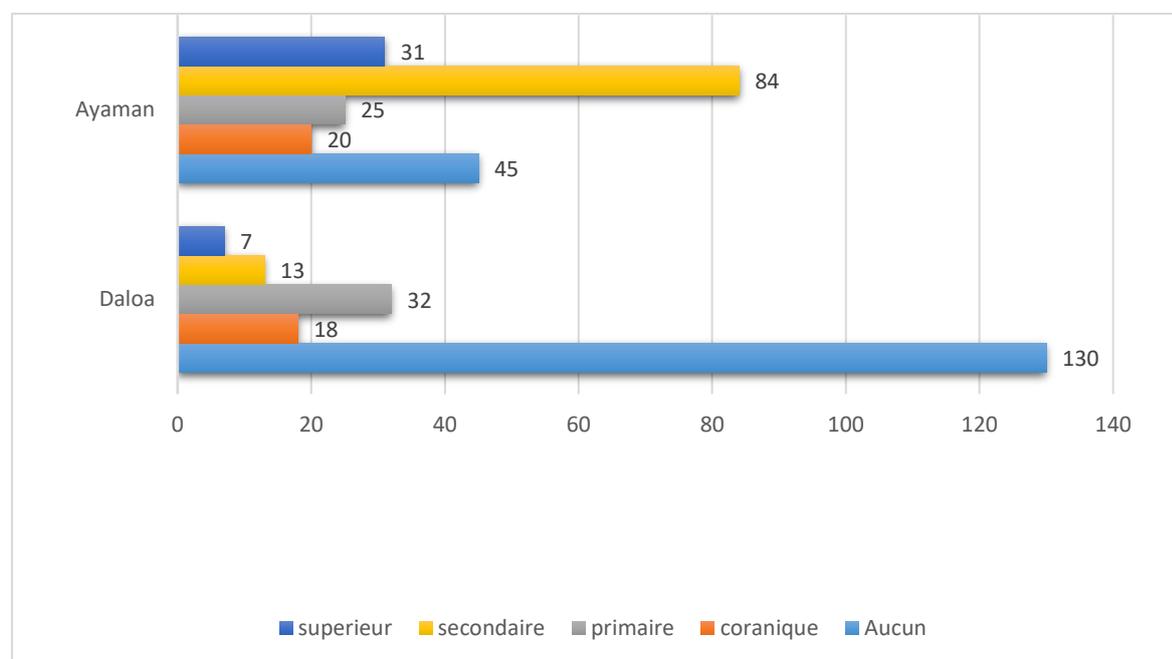
Quant aux femmes émigrantes, on enregistre une montée de la féminisation de l'émigration clandestine avec une proportion de 27,1% pour Daloa et 19% pour Anyama. Cette proportion démontre la volonté des femmes à émigrer aujourd'hui surtout chez les jeunes filles célibataires. En effet, construire un projet de voyage et surtout clandestin n'est pas aisé pour la femme mais c'est plus facile pour les femmes sans engagement marital d'entreprendre un projet de voyage. Selon nos enquêtes, le départ chez les femmes est perçu comme une nécessité après un échec personnel ou professionnel, qu'un départ spontané. C'est le cas de Massaran, jeune ex-migrant de 26 ans, ayant le niveau CM2, divorcée avec 3enfants à sa charge. Entretenu à son domicile au quartier Marais à Daloa. Divorcée depuis 2020, elle a été abandonnée par le père de ses enfants sans raison valable, face à la pression financière, commerçante au grand marché de Daloa. Par ailleurs, ces femmes émigrent parfois pour des raisons de regroupement familial, pour retrouver leurs maris installés dans le pays de destination. Le salaire étant insuffisant. Cette dernière, a commencé à nourrir l'idée de quitter le pays et a pris 1an pour économiser pour construire son projet migratoire. « *Mon mari m'a répudiée avec mes enfants sans raison valable. Malgré mes supplications et l'intervention des imams il m'a abandonnée sans un sous. Je n'avais plus d'espoir. J'avais juste envie de partir loin d'ici. Trop d'humiliation, j'en avais marre des regards accusateurs. Je me suis sacrifiée pour cet homme mais aujourd'hui il est ma plus grande déception. Je regrette ce mariage, ma vie avec lui donc pour me relever après cet échec ; j'ai planifié mon voyage en économisant.* »

- Des émigrés peu instruits

En Côte d'Ivoire, la population de 15ans et plus analphabète (c'est-à-dire ne sachant ni lire et écrire dans une langue quelconque et la comprendre) est de 51,5% au niveau national. En milieu rural, le taux d'analphabétisme

est de loin plus élevé (67,8%) qu'en milieu urbain (38,4%) (RGPH 2021, P.45).L'éducation est un moteur du développement. C'est aussi un déterminant qui exprime le fait qu'une population qui est instruite peut aisément s'imprégner de toute situation et en développer une réflexion ou plus encore, mieux apprécier une disposition. En matière d'éducation, il est admis, qu'une population suffisamment instruite est un indicateur qui contribue à une exécution des programmes de société établi par les autorités. Au cours de l'enquête, les informations obtenues sur le niveau d'instruction ont conduit à élaborer la figure 5 ci-dessous.

Figure 5: Niveau d'instruction des émigrés clandestins



A partir de ces chiffres, nous remarquons de manière générale que le niveau d'instruction des émigrés clandestins est diversifié. De manière spécifique, on constate que le niveau le plus représenté à Daloa est le niveau analphabète, avec 65% de la population initiale. 130 sur 200 n'ont jamais fréquenté une institution d'enseignement moderne ou traditionnelle. Par contre à Anyama le contexte est différent, 45 enquêtés sur 200 soit 22,5% affirment n'avoir jamais fréquenté. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, Anyama est une commune d'Abidjan. Ensuite, le niveau secondaire représente 42% du niveau d'instruction de ces émigrants d'Anyama, quant à Daloa le niveau secondaire représente 6,5%. Si durant l'enquête, de nombreux élèves ont manifesté leur volonté de quitter le pays, ceci est dû au fait que le système éducatif ivoirien, est selon eux mal au point, tout comme l'économie. Ces jeunes font de moins en moins confiance au système éducatif public gangrené par la corruption. Vient ensuite le niveau primaire qui représente 16% pour Daloa et 12,5% des émigrants d'Anyama. Le niveau supérieur représente 15,5% pour Anyama et 3,5% pour la localité de Daloa. Enfin le niveau coranique qui représentent 9% pour Daloa et 10% pour Anyama. Au-delà des caractéristiques liées à l'âge, le genre et le niveau d'instruction, les émigrés internationaux de la ville de Daloa possèdent une particularité au niveau de l'ethnie, situation matrimoniale et le statut professionnel.

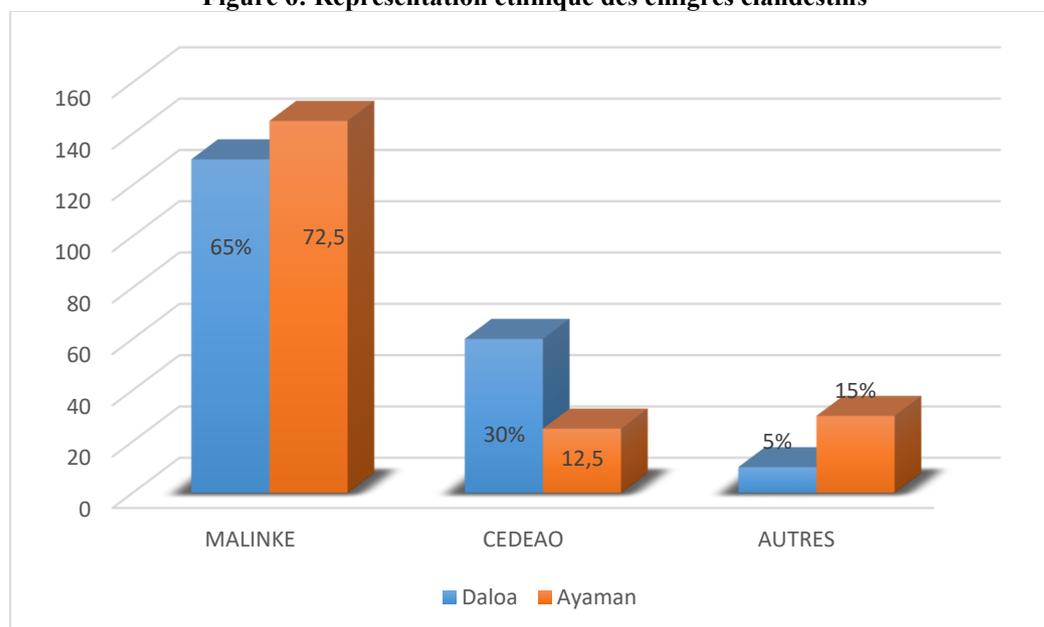
- Des émigrés à majorité Malinké

Si l'ethnie est une notion complexe sujette à maintes instrumentalisation politiques comme l'a relevé COQUERY-VIDROVITCH (1994), il est clair qu'il ne saurait y avoir d'ethnie « pure » en raison des brassages de population, des mariages mixtes, etc. Ce concept est donc à utiliser avec plus de prudence mais garde sa pertinence puisqu'il décrit un sentiment d'appartenance partagé avec plus ou moins de vigueur par un groupe en fonction de divers critères. Selon (Asa, 2018, p.5) Une étude réalisée dans deux villes ivoiriennes (Anyama et Daloa) montre une prédominance des jeunes de la communauté malinké dans la migration irrégulière. Cette communauté, principalement musulmane, appartient au grand ensemble ethnolinguistique Manding répandu sur une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. Dans la communauté malinké, les normes et les valeurs sociales instituent des mécanismes de solidarité communautaire qui font précocement peser sur les plus jeunes de fortes responsabilités.

A la lecture de la figure 6, on convient de noter que l'ethnie la plus représentée dans le phénomène de l'émigration clandestine en Côte d'Ivoire concerne majoritairement les malinkés. En Côte d'Ivoire, le groupe

malinké agrège un ensemble de six (6) groupes ethniques habitant la partie septentrionale du pays. L'identité malinké repose non seulement sur un socle linguistique (la langue malinké) et historico-politique, mais surtout sur des réalités socio-économiques et religieuses. D'un point de vue historique et politique, les Malinké réclament une origine commune, l'Empire mandingue, fondé au 13^e siècle par Soundjata Keita. (ASA,2017 ;P.2-3)

Figure 6: Représentation ethnique des émigrés clandestins



A la vue de la figure les malinkés s'investissent le plus dans le projet de la migration clandestine avec une proportion de 65% en ce qui concerne la localité de Daloa et 72,5 pour Anyama. Cette implication à part entière des malinkés dans l'émigration clandestine résulte du fait que la migration fait partie du quotidien de cette communauté et que les jeunes malinkés ont le besoin de s'émanciper d'une structure familiale pesante.

Nos enquêtes confirment cela car les jeunes Malinkés sont très tôt soumis aux charges de la grande famille, généralement des familles polygames qui motivent leurs enfants à émigrer pour des questions de rivalités entre les femmes. Les différents propos ci-dessous confirment cette réalité « *moi ma maman me traite de vaurien, maudit parce que je ne suis pas aller derrière l'eau et que mon demi-frère c'est-à-dire l'enfant de sa rivale a eu le courage de partir et nous envoie l'argent aujourd'hui pour nourrir toute la famille.*

« *Il faut les comprendre, la plupart de ces garçons ne reçoivent que des bouches à nourrir en guise d'héritage. Malgré leur jeune âge, beaucoup sont déjà à la tête de famille nombreuse et on attend d'eux ce que leurs pères n'ont pas réussi : sortir les leurs de la pauvreté. Ils sont harcelés par des solutions qui les dépassent et les poussent vers les solutions les plus désespérées.* »

Aussi, les Malinkés sont nombreux installés en Europe. Par exemple chez les Koyaga c'est presque une obligation d'aider la famille à migrer vers l'Europe, s'il le fait clandestinement. Ils ont une forte communauté à la diaspora. Les étrangers provenant de milieux ethnoculturels et religieux différents perpétuent la plupart du temps leurs traditions culturelles. Ceci peut être considéré comme un manque d'intégration dans le pays hôte ou comme une invasion culturelle au détriment de l'identité nationale du pays d'accueil (CUOZZO M, 2015, P.22) . En agissant de la sorte, les koyaga perpétuent une tradition. Celle de créer une grande communauté "Koyaga" en Europe à tout prix.

- Des émigrés à majorités musulmans

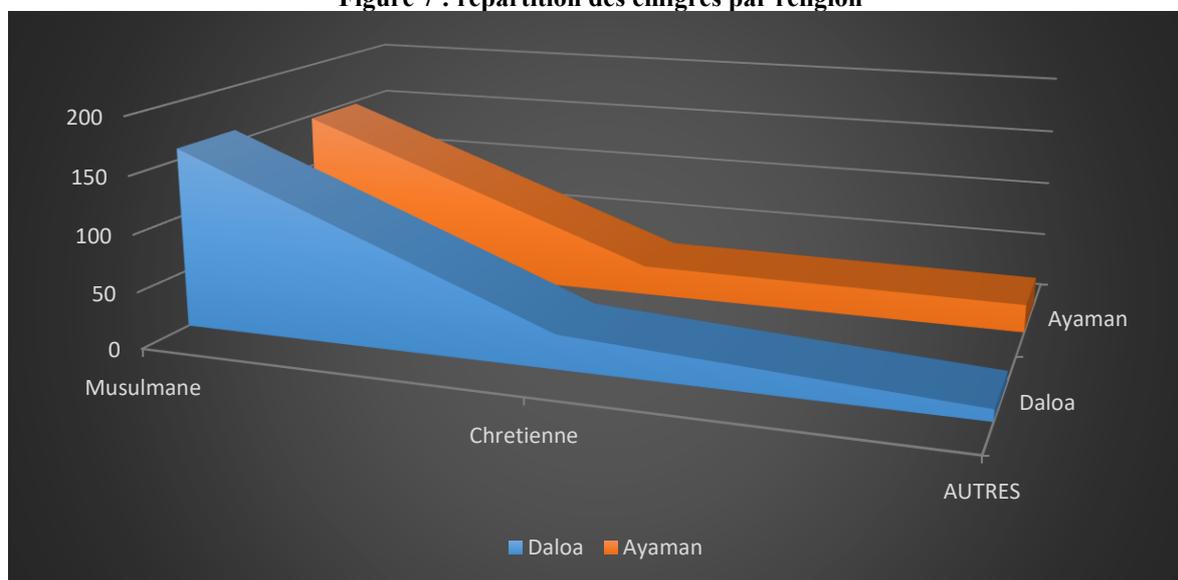
Les Malinké présentent le visage d'une communauté parfaitement intégrée dans le paysage socio-économique et politique de la Côte d'Ivoire. Elle est l'une des communautés la mieux répartie sur l'ensemble du territoire. (Asa, 2017 ; p.7)

Selon les résultats du recensement de 2021, les religions prédominantes en Côte d'Ivoire sont les religions musulmane (42,5%) et chrétienne (39,8%).

En d'autres termes, la quasi-totalité des migrants interviewés lors de nos investigations présentent cette analogie au niveau religieux. Ils estiment être de la religion musulmane à 80%. La prédominance de la religion musulmane dans ce phénomène s'explique par le fait que la plupart des Malinkés sont des musulmans. En effet, nombreux malinké sont musulmans depuis la naissance, la religion musulmane occupe une grande place chez les Malinké. Ils peuvent répudier leur progéniture à cause de la religion. En plus, l'islam est une religion qui

encourage la migration pour le savoir et le sentier d'Allah. Le verset 100 de la sourate " Les femmes (An-Nisa') corroborent nos enquêtes « Et quiconque émigre dans le sentier d'Allah trouvera sur terre maints refuges et abondance. Et quiconque sort de sa maison, émigrant vers Allah et son messager, et que la mort atteint, sa récompense incombe à Allah. Et Allah est pardonneur et Miséricordieux. » Nous avons constaté cela lors de nos investigations car selon plusieurs témoins, certains Imam ont fait des prières de bénédiction à l'image des candidats à l'émigration. 70 % qui affirment avoir bénéficié d'un suivi spirituel avant leur parcours. Certains migrants utilisent la religion comme motif de fuite. La religion joue un très grand rôle dans la réussite du projet migratoire parce que vivre une vie de clandestinité relève aussi du spirituel. En plus, dans la communauté musulmane, les normes et les valeurs sociales instituent des mécanismes de solidarité communautaire qui font précocement peser sur les plus jeunes de fortes responsabilités. Le respect de ces exigences est capital pour ces jeunes qui en font, selon leur foi religieuse, une condition première de leur propre réussite sociale. Répondre aux besoins et obligations des parents est un devoir religieux et surtout une source de bénédiction dans une communauté revendiquant son fort attachement à l'Islam. « En islam, le paradis se trouve sous les pieds de la mère et pour moi, il est difficile de voir ma mère souffrir. Pour avoir la baraka des parents, il faut accepter de souffrir. » A confié un jeune ivoirien déterminé à tenter l'aventure. Les chrétiens et les autres religions représentent une faible proportion.

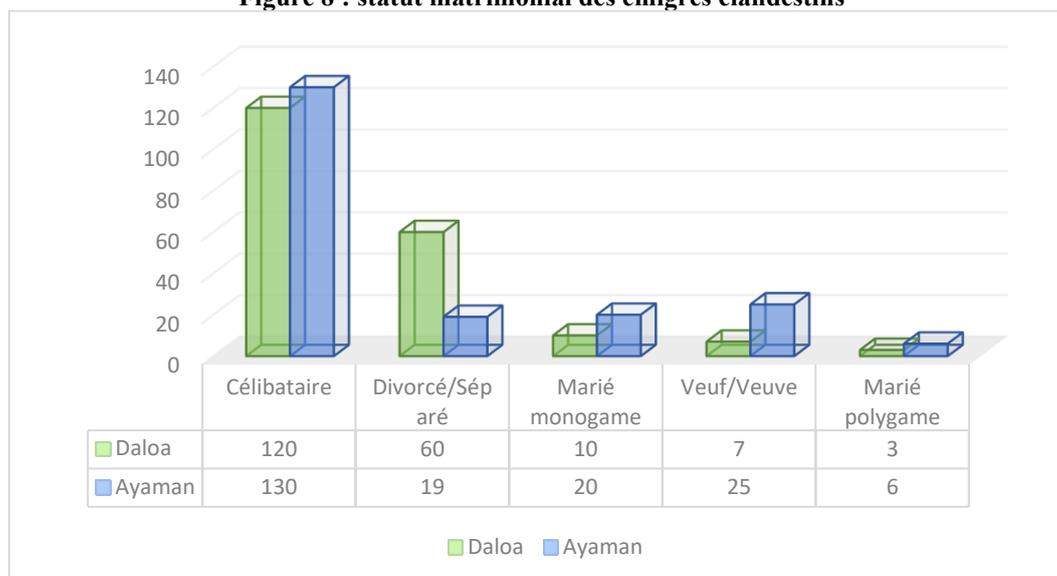
Figure 7 : répartition des émigrés par religion



6. Des émigrés célibataires

L'enquête révèle que les émigrés clandestins sont à majorités des célibataires. Les émigrés clandestins sont à majorité célibataires. Daloa et Anyama représentent respectivement 60% et 65% de la population. 200 sur 400 enquêtés sont célibataire

Figure 8 : statut matrimonial des émigrés clandestins



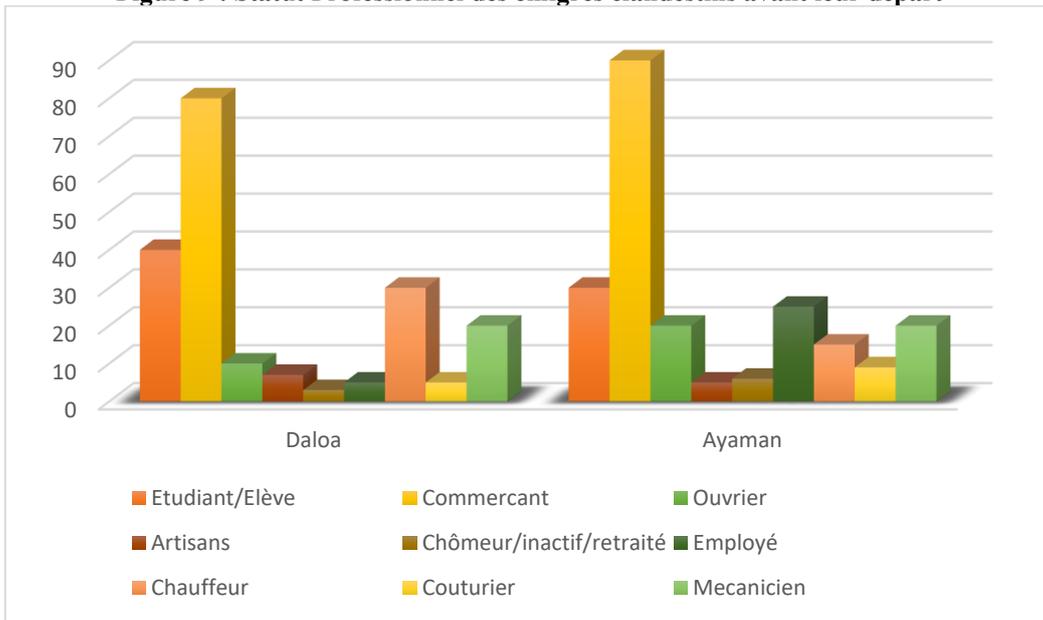
En effet, les célibataires sont plus à l'aise dans la construction de leur projet migratoire. La migration clandestine est un projet fastidieux du début jusqu'à la fin. Selon certains enquêtés, le migrant clandestin devrait être un homme ou une femme sans engagement et sans enfant pour réussir son projet migratoire efficacement. Aussi le choix d'émigrer dépend de la situation matrimoniale du candidat à l'émigration. C'est très difficile pour un chef de famille avec des responsabilités de s'adonner à ce chemin. (30%) sont divorcés ou séparés à Daloa, contre 9,5 pour Anyama. Selon nos enquêtes les divorcés ou séparés n'ont aucune envie de rester au pays après leur divorce, surtout chez la gente féminine. Le poids de la culture en Côte d'Ivoire oppresse la femme divorcés ou séparés. Le regard des autres, les critiques sur son nouveau statut devient des motifs de migration. A Abidjan il y'a plus d'opportunités, que à Daloa donc les femmes de la capitale arrive à s'affranchir du regard des autres à travers leur indépendance financière. Pour les femmes divorcées de Daloa après le commerce, partir loin du pays reste la seule solution. Les deux localités représentent respectivement seulement (5%) et (10%) des mariés monogame, et (1,5%) pour Daloa et (3%) d'Anyama sont des mariés polygames. Les veufs ou veuves représentent une très faible proportion. Cette situation nous amène à dire que les émigrants clandestins sont majoritairement des célibataires ayant moins de charge familiale par rapport aux mariés, ce qui facilite le choix d'émigrer chez les célibataires.

2-2 Caractéristiques économiques

Statut professionnel des migrants clandestin avant leur départ

Dans la compréhension des logiques qui sous-tendent la migration clandestine en Côte D'Ivoire, il est nécessaire de connaître l'activité exercée par ces migrants avant leur départ. Les facteurs individuels des migrants sont des facteurs explicatifs de la migration. A côté des théories économiques néoclassiques expliquant les mouvements migratoires à travers le déséquilibre entre des zones à fort chômage et à salaires bas. Les migrants clandestins affirment être dans l'incapacité de satisfaire leurs aspirations dans le pays. Selon eux, la politique de l'emploi de la Côte d'Ivoire n'est pas satisfaisant. A ce niveau nous avons essayé de connaître le statut professionnel des émigrés clandestins avant leur départ. Selon nos enquêtes réalisées au sein de la ville de Daloa et Anyama, les émigrés clandestins exerçaient majoritairement dans le secteur tertiaire (57,10%) avant leur départ. Ils étaient très souvent des chauffeurs de taxi, commerçants, mécaniciens, couturier etc. (Figure 9).

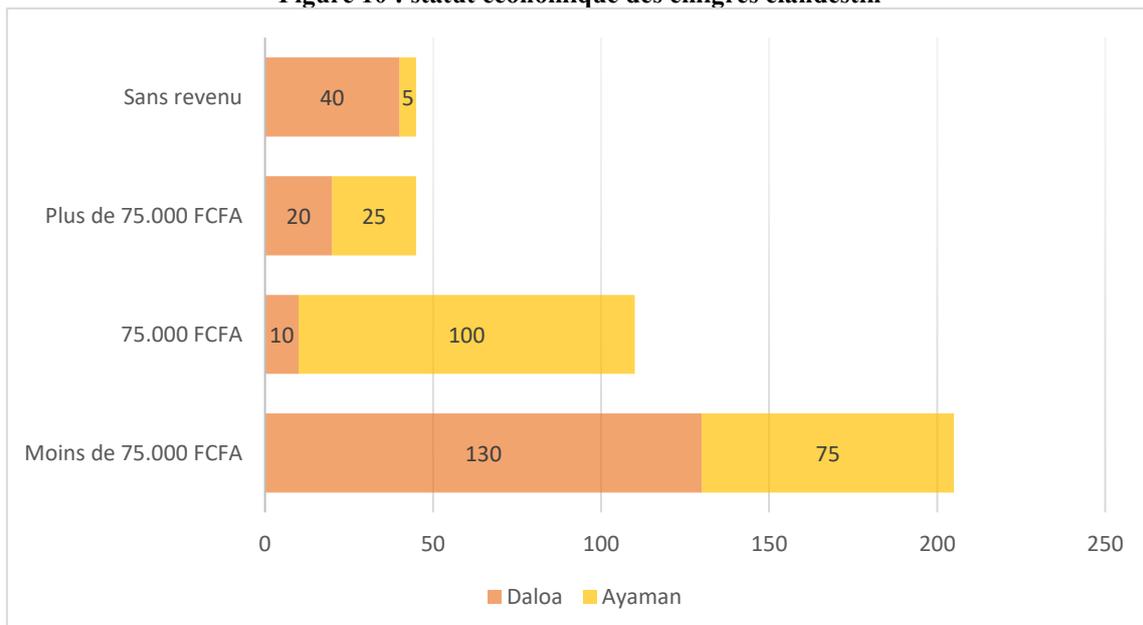
Figure 9 : Statut Professionnel des émigrés clandestins avant leur départ



- Statut économique des émigrés avant leur départ

Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) passe de 60.000 à 75000 FCFA au 1^{er} janvier 2023. Alors que le Maroc propose un salaire minimum interprofessionnel garanti de 2970 dirhams (273,38 euros), soit plus du double du salaire minimum instauré en Côte d'Ivoire. Cette différence au niveau du salaire est une raison de départ des jeunes ivoiriens, souvent au prix de leurs vies. En plus, sur le continent, 32 millions de personnes, soit environ 24% des salariés, sont payés à un niveau égal ou inférieur au salaire minimum, d'après les données du Bureau international du travail (BIT). Selon nos enquêtes, même avec la revalorisation du SMIG, il reste difficile de vivre décemment à Abidjan. Souvent les ménages disposent d'un seul revenu, lequel sert aussi aux dépenses de la famille élargie. Cette somme ne peut pas reconforter les Ivoiriens, un travailleur nourrit au minimum 5 personnes. Le déséquilibre entre pays à salaires bas vers des pays à salaires élevés explique aussi la forte masse de jeunes s'intéressant à la migration clandestine. Le graphique 10 nous présente les différents pourcentages sur la situation financière des émigrés clandestins avant leur départ.

Figure 10 : statut économique des émigrés clandestin



(65%) des émigrés clandestins de Daloa, contre (37,5%) d'Anyama avaient un revenu de moins de 75.000 CFA par mois, ce revenu explique le désir d'émigrer car avec un faible revenu de moins de 75.000fr CFA alors qu'un sac de riz de 50 Kilos, principal aliment des Malinkés qui le cuisinent à toutes les sauces, coûte entre 15.350 à

19000 Fr CFA. Avec un salaire aussi bas et autant de bouches à nourrir, certains ivoiriens ne vivent pas mais survivent au jour le jour dans leur propre pays. Selon le rapport 2013 du programme des nations unies pour le développement, près d'une personne sur deux vies en dessous du seuil de pauvreté.

Avec des salaires aussi bas en comparaison avec les pays industrialisés, il est très attrayant de pouvoir gagner 30-50 fois cette somme dans un pays occidental en faisant un travail avec des qualifications requises minimales comme serveur-ses ou manœuvres. Les migrants clandestins sont mal informés sur les réalités de l'aventure. Ainsi, compte tenu de leurs conditions économiques, du sentiment de manque et de privation de biens matériels l'émigration est la solution la plus profitable pour eux par rapport à une activité économique sur place. Etant donné la difficulté d'emprunter de l'argent au système bancaire pour la majorité de ces jeunes. Comme d'autres études l'ont attesté, qu'en raison des coûts élevés de la migration, ce ne sont jamais les plus pauvres qui migrent. En effet, la précarité économique n'est pas la raison exclusive du départ. Elle s'emboîte à des réalités sociales qui fragilisent davantage la situation des jeunes. L'environnement sociétal et familial constitue une variable clé. (ASA, 2018, P.5)

Nos enquêtes confirment cela, si la plupart des enquêtés cherchent à émigrer afin d'aider leur famille à élever leur niveau de vie, d'autres n'ont pas ce souci en tête. (10%) des émigrants clandestins de Daloa et (12,5%) d'Anyama avaient plus de 75.000 CFA comme source de revenu par mois, des magasins, des boutiques et des entreprises à leur disposition avant leur départ. Cet entretien avec un migrant de retour confirme cette réalité : « La vieille mère je ne peux pas rester au pays ici parce que Côte d'Ivoire là arrivé un moment il y aura plus de travaille pour nous autres donc même si je meurs à Daloa ici mon cadavre va sorti en Europe. Je me prépare pour aller encore même. » La migration clandestine n'est pas gratuite, la route est longue et difficile pour arriver jusqu'en Europe et le voyage peut coûter très cher. Certains jeunes aisés ne désirent émigrer que dans le seul but de rejoindre les pays développés qu'ils idéalisent et non dans celui de travailler pour aider leur famille au pays.

Daloa et Anyama représentent respectivement (5%) et (50%) des migrants ayant 75000 FCFA comme revenu par mois avant leur départ. A ce niveau il y'a une très grande dissemblance entre les deux localités. Le nombre d'enquêtés qui avaient 75000 FCFA comme revenu mensuelle est supérieur à Daloa.

Enfin (20%) des émigrants clandestins de la ville de Daloa, contre (2,5%) d'Anyama sont sans source de revenu. Ce sont généralement des élèves, étudiants qui volent très souvent l'argent des parents ou la moto de leurs amis pour se payer les frais de leurs migrations clandestines. Cet enquêtés confirme cela à travers ces propos: « *j'ai volé l'argent de mon papa et vendu la moto de mon ami pour avoir l'argent pour partir* » Extrait d'un entretien.

III. CONCLUSION

Notre article nous a permis d'aboutir au résultat suivant : les émigrés clandestins sont des jeunes malinké, musulman, peu instruits et avec un faible revenu. L'objectif principal est de mieux comprendre les logiques, qui expliquent la recrudescence de l'émigration clandestine en Côte d'Ivoire. Ces profils, ainsi présentés contribuent énormément à la compréhension des motivations qui poussent ces jeunes. A quitter des localités, immensément riche pour des destinations inconnues, loin de leurs familles, proches, amis. Plusieurs facteurs expliquent le départ clandestin de ces jeunes d'une terre d'origine à une terre d'accueil. A cause de ces départs clandestins en cascade, ces deux zones sont considérées aujourd'hui comme des zones de départ.

Cet état de fait, inquiète énormément les autorités, la société civile sur les dangers rattachés à ce phénomène. Plusieurs mesures ont été prises. Des campagnes de sensibilisation et des projets de financements de projet des migrants de retour se sont développés dans ces zones pour éradiquer le phénomène.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. BRACHET J. (2007), Un désert cosmopolite, Migration de transit dans la région d'Agadez (Sahara Nigérien), Thèse de Doctorat de Géographie, Université Paris, Panthéon Sorbonne, P.460.
- [2]. COULIBALY AF., 2019, l'émigration internationale dans la ville de Daloa, Mémoire de master de Géographie, Abidjan, Université Felix Houphouët Boigny, IGT, 111 p.
- [3]. Asa (*Analyse Sociétale Africaine*), (2018), l'émigration irrégulière en Afrique de l'ouest : logiques sociales de la réinvention risquée d'une jeunesse en crise, février, p8.
- [4]. COMMISSION EUROPEENNE (2002), L'économie locale du département de Daloa, Rapport général, Organisation de Coopération et de Développement Economique, P.148.
- [5]. EPINEY T. (2001), Dynamique de l'émigration extracontinental des jeunes guinéens-nes : étude de cas à Conakry (Guinée), Mémoire, Université de Neuchâtel (Suisse), P.106.
- [6]. LALOU R. (1996), Les Migration internationale en Afrique de l'Ouest face à la crise, Programme Migrations Internationales Ouest-Africaines de l'ORSTOM – Dakar, P. 30.
- [7]. OIM (2017), Rapport de Profilage des migrants ivoiriens, Organisation International pour les Migration, P. 20.
- [8]. OIM (2018), Rapport de Profilage des migrants ivoiriens, Organisation International pour les Migration, P. 26.
- [9]. RGPH (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats, Institut National de la Statistique, P. 49.

- [10]. TUO P. et Al, (2015), Ordures ménagères, eaux usées et santé de la population dans la ville de Daloa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire), Article, Revue de Géographie, d'Aménagement Régional et de Développement des Suds, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire, P.195-213.
- [11]. **Serhan nasser**,(2016), Le Liban ou la filière migratoire des ivoiriennes, revue ivoirienne des
- [12]. lettres art et science humaine, RILASH, Ecole Normal superieur d'Abidjan(ENS),Centre de recherche en éducation et des productions(CREP),N30, pp.17 à 29.